

## Compte-rendu du BUREAU du Lundi 15 janvier 2024

### **Etaient présents :**

Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,  
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,  
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne  
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

### **Etaient excusés :**

Christian GROS, Maire de Monteux,  
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans.

Pierre GONZALVEZ, Président de l'AMV84, ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

### **10h30 : Rv avec AP MEDIA pour l'organisation du salon 2024 à la date du 14 novembre 2024**

L'objet de cette rencontre était, tout d'abord, de présenter le bilan du salon 2023.

Les retours sont unanimes, côté élu ou côté organisateur, les retours sont tous positifs : convivialité, prises de contact auprès des exposants, échanges entre élus...

Toutefois, au vu du succès de ce salon, l'espace devient moins bien adapté, les organisateurs proposent de s'orienter vers le parc des expositions pour le salon 2024.

Le coût de la location de l'espace serait entièrement pris en charge par AP MEDIA. Il y aurait une salle à l'étage pour la tenue de l'AG et le salon pourrait accueillir 40 stands supplémentaires, sachant que pour le salon 2023 une cinquantaine d'entreprises n'avaient pu s'inscrire, faute de places.

Les modalités financières de notre partenariat resteraient à l'identique du salon 2023.

***Les membres du Bureau souhaitent ne pas perdre la convivialité qui est fortement appréciée à Monteux.  
Les organisateurs vont tout mettre en œuvre pour conserver cette atmosphère.***

***Les élus souhaitent prendre leur décision lors de leur prochain Conseil d'Administration, le 4 mars prochain.***

### **① Désignations au sein de la Commission DALO**

En mars 2023, nous avons été sollicités par les services de la préfecture afin de procéder au renouvellement des désignations au sein de la commission DALO. Nous avons reçu une seule candidature et donc proposé la désignation, en tant que titulaire, de Mme Josette AILLAUD, adjointe au maire d'Aubignan.

Récemment, la mairie de Carpentras nous a proposé de désigner Mme Véronique MENCARELLI, Conseillère municipale, en tant que suppléante.

***Cette désignation est validée, à l'unanimité, par les membres du Bureau.***

## ② Cotisation ADIL 2024

La cotisation de l'AMV, d'un montant de 316€, auprès de l'ADIL est validé à l'unanimité par les membres du Bureau.

### ➤ Calendrier prévisionnel :

- **12 février 2024 à 10H00** à l'AMV : Rv avec Céline COCQ, assistante de Madame la Procureure d'Avignon en charge des relations avec les élus locaux concernant les relations Maires/tribunaux judiciaires ;
- **12 février 2024 à 11H00** : Rv avec Grand Delta Habitat à l'AMV pour évoquer la Foncière GDH à la suite de la signature au mois de décembre ;
- **22 février 2024 de 09H00 à 16H00** à la salle du Château d'Eau de Monteux : Ateliers de mi-mandat avec Mairie 2000 ;
- **18 mars 2024** – REUNION PREFETE et membres du Bureau à 16H30 et à 18H00 avec l'ensemble des maires ;
  
- **PLANNING DES REUNIONS BUREAU 2024 – à 10h30 à l'AMV :**
  - 6 mai 2024
  - 9 septembre 2024
  - 2 décembre 2024
- **PLANNING DES CONSEILS D'ADMINISTRATION 2024 – à 10h30**
  - ❖ 4 mars 2024 à la salle des fêtes d'Althen des Paluds
  - ❖ 8 juillet 2024 – Savoillans
  - ❖ 14 octobre 2024 – Saint-Didier
- **Date de l'Assemblée générale 2024 : Jeudi 14 novembre 2024**
- **106<sup>ème</sup> CONGRES DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE A PARIS : Du 19 au 21 Novembre 2024**

### ➤ **Formation avec la Gendarmerie : Gestion des incivilités**

La dernière session se tiendra à Cucuron le 1<sup>er</sup> février.

| Dates  | Nombre d'inscrits |
|--|-------------------|
| 11 septembre 2023 à Sault                    | 9                 |
| 26 septembre 2023 à Malaucène                | 20                |
| 30 octobre 2023 à Ste Cécile les Vignes      | 22                |
| 30 novembre 2023 à Althen des Paluds         | 14                |
| 12 décembre 2023 à Cabrières d'Avignon       | 12                |
| 11 janvier 2024 à Apt                        | 14                |
| <b>1<sup>er</sup> février 2024 à Cucuron</b> | <b>15</b>         |
| <b>Total</b>                                 | <b><u>103</u></b> |

### ➤ Questions diverses

- **Désignation au sein du Comité Opérationnel de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine (CORAH)**

A ce jour, les communes désignées au sein de ce comité sont : Avignon, Carpentras, Apt, Cavaillon, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquières, Monteux, Morières-les-Avignon, Sorgues et Valréas ainsi que M. GONZALVEZ en tant que Président de l'AMV.

Lors du dernier comité, le directeur de Cabinet de la préfecture a indiqué dans le compte-rendu : « *saisine de l'association des maires de Vaucluse afin de mettre à jour la liste des représentants siégeant en CORAH* »

En effet, sur les 10 communes désignées seules 3 étaient représentées.

***Nous restons en attente de la saisine de la préfecture.***

- **Dossier DSIL – Nouvelle circulaire qui impose une délibération à la place d'une décision**

Lors d'un webinaire le 5 décembre dernier, M. GAUCHERAND a été alerté par plusieurs communes, dont Carpentras, Velleron.... sur cette problématique. La préfecture a adressé une réponse à l'ensemble des maires : « *La liste des pièces à fournir à l'appui d'une demande de subvention DETR / DSIL est fixée par l'arrêté du 23 décembre 2002 relatif aux pièces à produire à l'appui d'une demande de subvention présentée au titre de la DETR. Cet arrêté prévoit, parmi les pièces à fournir, une ' délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement). **La délibération précitée est donc obligatoire.** Toutefois, une décision est acceptée lorsqu'il s'agit d'un dossier déposé en 2023 et qu'il est reconduit en 2024. »*

***Les dossiers doivent être déposés avant la fin du mois.***

- Invitation au 9<sup>ème</sup> Congrès européen des collectivités territoriales à Mikolajki en Pologne (5 et 6 mars 2024)

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Pierre GONZALVEZ  
Président de l'AMV 84